Surchargés

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 457

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027177

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

les abus. Donc, on nous oblige à pointer trois fois par semaine pour bien prouver qu'on ne travaille pas (je me fais fort de travailler à plein temps et de faire mes trois pointages; ça sera difficile peut-être mais pas impossible pour moi alors qu'un ouvrier d'usine ne pourra pas le faire; donc le système est inopérant et injuste).

Le plus grave c'est l'humiliation inconsciente, inavouée mais réelle. Le chômeur ressent sa situation comme une faute, alors que le responsable c'est son patron, le conseil d'administration, les banques ou la récession mondiale mais en tous cas pas lui. Dès lors, on va le faire "payer" d'oser être chômeur; trois pointages hebdomadaires, de longues queues à la caisse, on épluche son dossier, on lui verse le minimum et si possible encore moins. Voilà ce que ressent le chômeur, qui a cotisé cinq dix ou vingt ans et qui, déjà sérieusement traumatisé par la perte de son emploi, aurait besoin de confiance et d'encouragement.
L'Office de Placement à Genève est lui, plein de bonne volonté mais singulièrement dépassé par la situation. La législation lui laisse peu de moyens d'action.

P.S. Je ne parle que pour mémoire du droit aux vacances refusé aux chômeurs : une campagne de protestation est actuellement en cours à Genève.

Les services industriels bradent l'électricité

Il y a une quinzaine, après un "débat nucléaire", je suis resté à bavarder un moment avec le municipal lausannois des services industriels M. Martin, et un représentant des patrons vaudois, M. Paul Rossel. Tout naturellement, nous avons parlé électricité...

"Comment ferez-vous pour la vendre, leur demandai-je ? Avec nos trois petites centrales nucléaires de Beznau et Mühleberg, nous avons déjà trop de courant en Suisse. Vous allez en recevoir des centrales françaises auxquelles vous participez: Fessenheim et Bugey. Vous comptez mettre en service Gösgen cette année, et Leibstadt dans deux ou trois ans. Comment diable allez-vous écouler cette production ? La vendre à l'étranger ?"

— Surtout pas! Les prix sont dérisoires. Il faut la placer en Suisse.

Très intéressant!
Quant à cette méthode, les S.I. lausannois semblent l'avoir trouvée: augmenter les tarifs des petits consommateurs et baisser ceux des gros. Comme ça, les tâches sont clairement réparties. Les petits consommateurs paient gros et font vivre les S.I. Et les gros paient petit, gaspillent gaîment et épongent les excédents de courant. Et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.
Mais que deviennent là-dedans les vertueux appels aux économies d'énergie ?
Hélas, il faut se faire une raison. Si les usagers se mettent à économiser, la situation des S.I. deviendra difficile. Si les S.I. renversent leurs tarifs pour répondre aux besoins sociaux et aux principes d'économie, en vendant à bas prix les premiers 250 kwh et cher les suivants, la consommation plongerait si bas qu'il ne resterait qu'à fermer les centrales nucléaires.
Sinistre perspective!

Alors, citoyens, ne faites pas de peine à vos édiles! La propagande nucléaire leur coûte cher. Il leur faut 28 millions pour torpiller l'initiative "atomique" le 3 décembre. Aidez-les! Gaspillez, gonflez vos factures, faites un effort patriotique: le courant suisse aux Suisses!
Ainsi de l'ASPEA au Forum suisse de l'énergie, de l'AGA à la SOSIN, de l'ATAG à l'UCS (1), tout ce beau monde se frottera les mains. "On les aura, nos joujoux! On les aura, nos centrales! Enfoncée, l'initiative "atomique". "Hourrah!"
Après tout, peut-être...
Mais ce qui m'étonnerait, c'est que ces industriels-là prennent la peine de remercier les citoyens gaspilleurs.

Iurg Barblan

1) ASPEA (SVA): Association suisse pour l'énergie atomique, fondée en 1955. But: études et propagande.
Forum suisse de l'énergie (Energieforum Schweiz), fondé en décembre 1977 spécialement pour la propagande auprès des notables et des parlementaires.
SOSIN: société suisse des ingénieurs nucléaires.
UCS (VSE): Union des centrales suisses d'électricité.
ATAG: Allgemeine Treuhand AG. Fiduciaire qui fournit à l'ASPEA et au Forum le personnel et l'équipement technique de propagande.
AGA: comité d'action contre les opposants au nucléaire (Aktion gegen Atomkraftwerkgegner); fondé le 1er août 77, ce comité combat les opposants "politiques" au nucléaire; pas les autres, dit-il...

Surchargés

Willy Ritschard descend d'un hélicoptère pour inaugurer une exposition philatélique à Lausanne. G.—A. Chevallaz il y a quelques mois, rubicond, coupait le ruban pour la nouvelle usine Amiel à Gland, dont le promoteur depuis lors a passé la frontière avec quelques millions. Et ce ne sont que quelques tableaux parmi beaucoup d'autres. Tout au long de l'année le citoyen peut suivre la cohorte de ses magistrats — conseillers d'Etat, présidents de conseil municipaux, maires... — qui inaugure des manifestations de caractère purement commercial.

Que des magistrats s'associent à quelques grands évènements de la vie économique du pays — Comptoir suisse, Foire d'échantillons, Olma — on peut encore l'admettre; institution oblige.

Mais qu'ils se pressent au portillon pour inaugurer n'importe quelle présentation de meubles, de tentes de camping ou de batteries de cuisine, apportant par là-même une caution officielle — au nom de quelle légitimité? — voilá qui laisse perplexe. Surtout lorsque ces même autorités se déclarent surchargées, notamment à cause de l'emploi prétendûment abusif des droits populaires.